

Monsieur le Directeur Académique,

L'année dernière, nous avons commencé notre déclaration préalable en faisant le pari que les effectifs scolaires ne seraient pas, comme annoncés, en baisse à la rentrée 2017, nous ne nous étions pas trompés. La diminution du nombre des naissances a pu être comblée par le solde migratoire pour arriver à un solde positif de 30 élèves. Pour la rentrée prochaine, vous nous annoncez une chute des effectifs de moins 360 élèves. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le département n'accusera pas cette baisse. Alors que la métropole rennaise n'a jamais été aussi attractive en terme d'emplois mais aussi de liaisons de communication, il serait étonnant que les effectifs scolaires baissent. Il semblerait que Rennes caracole en tête des villes où il fait bon vivre, c'est un atout pour le département. Nous pouvons reprendre les chiffres depuis 20 ans, les effectifs scolaires sont en augmentation dans le premier degré. C'est une réalité et pourtant ils pourraient être encore plus fortement à la hausse si tous les élèves étaient comptabilisés. En effet, en comptabilisant tous les élèves de moins de 3 ans présents dans les écoles, nous n'afficherions pas une prévision négative. Comme depuis plusieurs années, la dotation de l'Ille et Vilaine est positive avec 47 postes, dotation qui se fait au détriment des autres départements et des écoles publiques en milieu rural dans ces départements.

Malheureusement, ces 47 postes ne serviront pas à ouvrir des classes en Ille et Vilaine, ils serviront juste à répondre à la consigne ministérielle d'ouvrir des CP à 12 en REP et des CE1 à 12 en REP+. A la rentrée, la création de classes dédoublées coûtera donc environ 41 postes au département, il reste donc 6 postes pour faire face aux effectifs chargés dans certaines écoles. Bien évidemment c'est insuffisant et les effectifs débordent dans certains endroits. Des fermetures vont avoir lieu laissant des classes à 26 élèves. C'est le cas dans beaucoup d'écoles de Rennes et de la périphérie : 26,2 à La Bouëxière après fermeture ; 26,3 à Tinténac ; 26,8 à Jean Rostand ; et même 28 à Sonia Delaunay maternelle après ouverture !

L'effectif de la classe est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP et CE1 en Education prioritaire. Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire. Car la taille des classes a des influences sur la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève. Pascal Bressoux professeur en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble Alpes estime que l'influence de la taille des classes est, je cite : *« d'autant plus forte que les enfants sont jeunes »* et il évalue même la réduction à *« au moins 5 à 6 le nombre d'élèves/classe pour commencer à en mesurer des effets. »* Il y a donc encore du chemin à parcourir pour arriver à cet objectif.

Vous profitez, Monsieur le Directeur Académique, de cette carte scolaire, pour définitivement supprimer certains postes tels que les postes de « Plus de maîtres que de classes » : 8 postes seront supprimés pour la rentrée prochaine. Ce dispositif que porte le SNUipp-FSU depuis sa création n'est ni un gadget, ni un supplément d'âme, mais un vrai levier pour transformer l'école, mieux travailler collectivement, faire réussir tous les élèves en diversifiant les formes d'enseignement. Regards croisés sur les élèves, meilleure explicitation des apprentissages, multiplication des interactions au sein de la classe, accent porté sur la prévention... Dès la mise en place de ce dispositif, les premiers effets bénéfiques n'ont pas manqué de se faire sentir, mesurés par des chercheurs comme par une enquête du SNUipp-FSU menée en 2016 où 86% des enseignants interrogés ont plébiscité ce dispositif. En Education Prioritaire notamment, les besoins en « Plus de maîtres que de classes » se font sentir en classe de grande section mais aussi dans les classes de cycle 3. C'est un outil reconnu pour améliorer le climat de la classe mais aussi les conditions d'apprentissage des élèves, ce qui permet de favoriser la réussite de tous dans ces quartiers défavorisés. Vous allez en supprimer 4 qui ne sont pas en REP mais dans des territoires où la population scolaire s'apparente à la population de REP. Ainsi à Redon, l'école Marie Curie avec la fermeture de ce poste va pâtir de la politique du gouvernement. Ce poste avait été attribué, il y a deux ans pour aider les élèves de cycle 2, pour remédier à des difficultés de certains élèves en petits groupes. Si ce poste avait été attribué c'est bien parce que les élèves de cette école en avaient besoin, l'école se trouvant dans un quartier « politique de la ville ». La population de cette école n'a pas changé en deux ans, les besoins sont toujours les mêmes et pourtant, ils se voient supprimer ce poste sans aucune contrepartie comme cela peut être le

cas en REP. Les enseignants de cette école le ressentent comme une cruelle injustice pour leurs élèves qui vont souffrir des politiques changeantes du ministère.

Ce projet de carte scolaire fragilise aussi le milieu rural. Lorsqu'une classe ferme en milieu rural, c'est le service public qui est fragilisé. Ainsi quand vous fermez une classe à St Georges de Reintembault ou à Coesmes, vous contribuez à renforcer la présence de l'école privée catholique. Fermer à St Georges dans une circonscription où le privé y est largement majoritaire c'est fragiliser l'école de la République.

Je terminerai ma déclaration sur la création des classes bilingues dans le département. Il ne s'agit pas là d'aborder l'implantation des pôles et des ouvertures de classes, car ceci est du ressort du comité académique des langues vivantes, mais il s'agit de dénoncer votre volonté d'opposer monolingue et bilingue en fermant presque systématiquement une classe en monolingue lorsque vous ouvrez en bilingue. En agissant ainsi, vous ne facilitez pas l'installation de la filière bilingue et vous donnez volontairement du grain à moudre à ses détracteurs. A Redon, vous décidez de fermer une classe à Henri Matisse : l'effectif total est de 48 élèves sur deux sites, un seul élève de CM2 quitte la filière cette année. A deux classes avec triple ou quadruple niveau, la filière risque de ne plus être attractive et les effectifs baisseront automatiquement dans les années à venir. Nous ne comprenons pas cette fermeture alors qu'un seul élève quitte le CM2 cette année et que l'école fonctionnait déjà avec 48 élèves à la rentrée 2017-2018. Y aurait-il là du donnant/donnant avec la filière bilingue ? On ouvre une nouvelle classe bilingue à tel endroit mais on ferme à Redon et mécaniquement on favorise la filière bilingue privée puisque le collège du Cleux Saint-Joseph ouvre une sixième bilingue à la rentrée ?

L'intervention est assez longue pour un préalable, mais vous l'aurez compris, Monsieur le Directeur Académique, il y a beaucoup à dire sur ce projet de carte scolaire que vous nous présentez aujourd'hui pour la rentrée 2018, et pour la FSU, il ne contient pas les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Service public d'éducation.